



<http://www.judovif.fr>

Compte rendu de la réunion du Conseil d'Administration du 25 mai 2011

Présents : Najah Zitoun, Philippe Hernandez, Agnès Messengen, Nadine Marchand, Philippe Chaurand, Valérie Benedetto, Jean-Yves Hernandez, Christian Cassebras, Christophe Pialot.

Ordre du jour :

- Bilan de la compétition du 14 mai
- Préparation de la remise des ceintures
- Relations avec la mairie
- Divers

1 – Bilan de la compétition du 14 mai 2011

Il y a eu un malentendu avec le supermarché Casino : les canettes achetées en trop ne font pas l'objet d'une reprise totale comme nous le pensions, mais donnent lieu à un avoir à hauteur de 10 à 20% du montant concerné.

Nous avons donc un stock de boisson assez important à utiliser rapidement car les dates de péremption sont assez courtes sur certaines canettes.

Les brochettes de bonbon restantes seront distribuées aux mini-poussins et poussins lors de la remise des ceintures.

Bilan financier :

TOURNOI 2011		
LIBELLE	RECETTES	DEPENSES
Boissons, nourriture, crêpes		357,30 €
Bonbons		24,80 €
Autres		
Tombola	1 139,10 €	249,00 €
Buvette	608,00 €	
Fournitures (sachets, assiettes, etc...)		45,16 €
Trophée		69,32 €
TOTAL	1 747,10 €	745,58 €

Soit au final un gain de 1 001,52 €

Nadine avait fait un fond de caisse de 395 €, recette 1003 €, soit un bénéfice à la buvette de 180,74 €.

La tombola a rapporté un bénéfice de 890,10 €.

Décompte des ventes :

101 gouters judokas, 18 repas bénévoles, 8 tartes salées, 11 bouteilles d'eau, 64 hot dog, 42 cafés, 14 bières, 25 pâtisseries, 40 sandwiches, 67 brochettes bonbon, 58 canettes, 133 crêpes.

Pour info : il n'y avait plus de hot dog à 13h. Les parents avaient apporté 4 salés et 7 sucrés. Pour l'an prochain, il faut prévoir plus de 300 assiettes à dessert et 4 grands pots de Nutella.

Stocks restant et trop acheté : 46 bières, 15 cocas, 42 eau, 22 ice tea, 24 orangina, 19 perrier, 2 pots de mayo, 1 pot de ketchup, 3 paquets de beurre, 3 grandes barres pâtisseries et 2 grandes bouteilles de ice tea. L'Oasis en grande bouteille a manqué.

Tombola : pour l'an prochain, prévoir de faire la demande de lots au maximum 1 semaine avant d'aller les récupérer. Prévoir de faire la demande de lots au mois de mars.

2 – Remise des ceintures

La remise des ceintures aura lieu le vendredi 17 juin 2011.

La formule proposant un barbecue avec une participation financière de 5 € par famille est retenue.

Valérie prépare le mot pour informer les parents et au vue de peu de cours avant la remise des ceintures, Christophe fera passer l'info par email en parallèle.

Najah s'occupe de faire les photocopies pour une distribution dès lundi 30 mai.

Valérie gère le retour des papiers et des règlements. La liste de courses sera établie en fonction des retours des parents.

Il est prévu de proposer du kir, de la quiche et des chips en apéro, puis saucisses et merguez au barbecue et tarte aux pommes ainsi que des boissons sans alcool (coca, oasis, etc...)
Nadine et Valérie feront les courses le vendredi 17 juin.

Agnès, Jean-Yves et Philippe s'occupent de gérer le côté sportif.

Najah s'occupe d'inviter les commerçants partenaires de la tombola et la municipalité. Les parents ayant participé à l'organisation du tournoi seront également invités.

Najah s'occupe de faire la demande de matériel : chaises, tables et sono !!!

L'affiliation du club à la fédé permet de cumuler des points permettant d'obtenir différents supports de communication (diplôme de grade, poster, etc...). Certains points arrivant à échéance fin 2011, Philippe H. se charge d'aller sur le site de la fédé pour commander ce qui pourra être utile au judo et au jujitsu.

Les T-shirts : le délai est trop juste pour les obtenir avant le 17 juin. Nous prenons donc le temps de la réflexion et le projet sera mené pour la prochaine saison.

3 – Relations avec la mairie

La mairie a versé une subvention de 1 500 €.

Pour les futures demandes de subvention, Najah fait remarquer que les formulaires se présentent tous d'une même façon. Nadine travaillera à établir un document de présentation similaire aux demandes de subvention.

Demande de subvention au Conseil Général : le dossier risque de revenir avec une demande de pièces complémentaires. Il faut fournir les statuts initiaux, ainsi que leur parution au Journal Officiel...

Une séance d'archéologie dans les archives sera faite par Najah, Nadine et Valérie. Date à finaliser entre elles.

Réunion d'attribution des salles du 12 mai 2011 : Najah a assisté à cette réunion.

La commune rappelle qu'elle a la priorité sur les équipements communaux en cas de force majeure ou grand évènement.

Notre demande de modification d'horaire a été acceptée : nous avons donc la salle à partir de 17h00 le lundi, le mardi et le jeudi. Mme Vial se renseigne pour savoir si nous pouvons utiliser le dojo dès 16h30 ou 16h45 le mardi et le jeudi.

La mairie demande que le club fournisse le PV de l'AG en contrepartie du prêt des salles communales. Najah se charge de transmettre les éléments demandés.

Les travaux de la salle d'évolution ont débuté et la livraison est prévue pour la saison 2012/2013. Les associations vifaises existantes seront prioritaires, comme la gym volontaire, le yoga et le taekwondo.

Cela permettra peut-être de libérer des créneaux horaires pour le judo.

Le stage de la Toussaint aura lieu les 24, 25 et 26 octobre 2011.

La salle polyvalente est réservée le 10 décembre 2011 pour l'arbre de Noël du club.

4 – Divers

Le meuble de rangement a été monté ! Un grand merci à Jean-Yves.

Le placard du local, dont les clés avaient été perdues, a été forcé avant le tournoi du club. La mairie a donc procédé au remplacement du barillet et nous avons de nouveau accès à ce rangement.

Suite à la demande de la mairie, Najah a laissé un double des clés en mairie afin d'avoir une solution de secours en cas de nouvelle perte des clés.

Réparation du tatami : le gros trou a été réparé.

Convention entre la mairie et le club : cette convention doit être revue en détail. Najah a contacté Mme Vial. Celle-ci conviendra d'un rendez-vous avec Najah dès que possible.

Christophe envoie un mail à Mr le Maire contenant un lien vers notre site et les photos de la remise du challenge G.Ruard le 14 mai dernier.

Photos : il manque quelques photos et des règlements.

Concernant la gestion des commandes, le formulaire du photographe n'est pas simple à utiliser car le nom du judoka n'apparaît pas. A modifier pour l'an prochain.

Najah fait passer à Nadine le récapitulatif financier des photos.

Nous travaillerons peut être avec un autre photographe l'an prochain, car cette année, les photos ne sont pas très belles. A suivre.

Laser Game : la date du jeudi 23 juin est retenue. Philippe se charge d'informer directement les judokas concernés et de récolter la participation de 8€ demandée aux participants pour le mardi 07 juin au plus tard. Les judokas doivent se retrouver sur place pour une séance de jeu de 18h30 à 19h30.

Assemblée générale : elle aura lieu à la rentrée. Date à définir.

Plaquettes d'information : le club souhaite reconduire la distribution de tracts d'information sur les communes de Vif et le Gua afin de recruter les judokas. L'an dernier, 3 000 tracts ont été distribués, mais la zone de diffusion était trop restreinte. Chaque membre du bureau va plancher sur une proposition de tract et nous en reparlerons lors de notre prochain CA.

Fête du sport du 17 septembre 2011 : une réunion de préparation aura lieu pendant les vacances d'été. Suivant ses disponibilités, Jean-Yves propose d'accompagner Najah. La décision de participer ou non à cette manifestation reste à prendre. Najah souligne l'importance de s'impliquer dans la vie communale qui peut éventuellement faire augmenter le montant de la subvention versée par la mairie.

Projet écoles : Agnès a rencontré Mr Sigayret pour proposer un cycle d'intervention en milieu scolaire ouvert aux classes de CM1 et CM2. Pour monter ce projet, elle doit obtenir un agrément de l'académie pour des séances pédagogiques. Agnès a un contact qui peut l'aider. Le paiement de ce cycle de 10 séances serait fait par l'école et Agnès a demandé 200€. Une convention doit être mise en place entre l'école et le club. L'idée que ce projet soit étendu aux 4 écoles de la commune a été évoquée. Une réunion avec les directeurs des 4 établissements sera mise en place, mais chaque projet sera abordé différemment en fonction des demandes de chaque établissement.

Parallèlement à ce projet, un cycle d'intervention dans le cadre de l'USEP est également à l'étude. Cela représente 1 séance par période scolaire, soit environ 10h. Le club a la charge financière du professeur. La décision finale revient à l'USEP et sera prise en septembre. Cette démarche a pour but de faire connaître le club et de nouer des contacts avec les enfants dont la tranche d'âge intéresse fortement le club.

Fin de la séance à 23h15.

**La prochaine réunion aura lieu le 29 juin 2011
à 20h00 à la maison des associations.**